



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2026

Présents

Monsieur AUVILLE, Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Madame BROSSARD, Monsieur CHANDENIER, Monsieur CONTE, Monsieur DENIS, Madame DJABER, Madame GOBLET, Monsieur GRATEAU, Madame HOSTACHE, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Monsieur BRESILLION, qui avait donné pouvoir à Mr AUVILLE
Madame FROMIAU, qui avait donné pouvoir à Mme HOSTACHE
Madame MOREAU, dont le pouvoir a été attribué à Mr CHANDENIER
Monsieur THOMAS

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,
Madame HOSTACHE, en tant que Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,
Madame CHARPENTIER-GRUBER, Responsable de l'Unité par public et renouvellement urbain à la Direction
Départementale des Territoires,
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,

Présidence successive de

**Monsieur MOURABIT jusqu'au point 4,
et de Monsieur DENIS, élu Président à partir du point 5.**

COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS OU LITIGES RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS (CCIRA) : ACTUALISATION DES REPRESENTANTS DE TOURS METROPOLE HABITAT

(C/20)

Le Directeur Général informe le Conseil d'Administration que, par mail reçu le 20/04/2026, le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics (CCIRA) a demandé à Tours Métropole Habitat d'actualiser le nom des représentants de l'Office au CCIRA.

Il rappelle que, créé par décret du 25 février 1991, le CCIRA de Nantes a été mis en place le 15 juin 1993. Son ressort territorial correspond à celui de la Cour administrative d'appel de Nantes. Le CCIRA est un organisme consultatif de conciliation qui peut être saisi de tout différend survenu au cours de l'exécution d'un marché public. Il a pour mission de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue de proposer une solution amiable et équitable. Ce n'est ni une juridiction, ni une instance d'arbitrage. Il émet un avis que les parties sont libres de suivre ou non.

Le Directeur Général rappelle au Conseil d'Administration que, lors de la séance du 09 décembre 2021, il avait désigné les représentants de Tours Métropole Habitat (OPH) au sein de cette Instance, à savoir :

- Monsieur Grégoire SIMON, Directeur Général de l'Office, en tant que Titulaire
- Madame Agnès HOSTACHE, Secrétaire Générale chargée du Service Marchés de l'Office, en tant que Suppléante

Depuis cette date, aucune actualisation n'avait été demandée.

Le Directeur Général indique au Conseil d'Administration que, par mail en date du 22 avril 2026, le CCIRA a été informé des nouveaux représentants de Tours Métropole Habitat, à savoir :

- Madame Agnès HOSTACHE, Secrétaire Générale, en tant que Titulaire,
- Madame Elisabeth MORGAN, Responsable Commande Publique et Achats, en tant que Suppléante.



Le Conseil d'Administration prend acte de cette information.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25/06/2026 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**

